Le magazine de la ville
Janvier 2018 n° 170

SAINT-BRICE MAGAZINE

Bonne Année

LE CONSERVATOIRE FÊTE SES 40 ANS !

Objectif Code avec le RIJ p. 4 Une exposition pour les tout-petits p. 5
Cartes nationales d'identité, le retour p. 7 Les aides alimentaires p. 9

AGENDA

JANVIER

09

COLLECTE DES SAPINS
Sortez votre sapin la veille au soir.
Rens. au 0 800 735 736

© Adobe Stock

13

STAGE DE DANSE AUTOUR DU MOUVEMENT DANSÉ
Organisé par la Compagnie des tournesols.
Pour les adultes. Tarif : 15 €
De 12 h 30 à 14 h 15,
gymnase du COSEC Pierre Clouet
Rens. au 06 61 92 37 16

GALA DE GYMNASTIQUE
Organisé par la VOSB. Tarifs : 3 €/moins de 10 ans, 5 €/plus de 10 ans
Réservation le mercredi 10 janvier de 16 h 30 à 19 h 30 au COSEC
De 16 h à 20 h,
gymnase du COSEC Pierre Clouet
Rens. au 01 39 90 38 23

18/01 – 24/02

RECENSEMENT DE LA POPULATION
Voir en pages 8 et 19

15-31

EXPOSITION : JE MANGERAIS BIEN UNE HISTOIRE !
Voir en page 5

20

SÉANCE DE DÉDICACES
Guy Rieucau dédicacera son dernier livre *Tu prendras soin des abeilles,* paru aux Éditions du Beffroi.
De 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h,
Maison de la presse
Rens. au 01 39 94 23 97

HUMOUR : GIL ALMA
Tarifs de 20 € à 37 €
À 20 h 30, TOPF Silvia Monfort
Rens. et réserv. au 01 39 33 01 81
ou theatre@agglo-plainevallee.fr

TOUTES LES RENCONTRES SPORTIVES ET POUR EN SAVOIR PLUS
saintbrice95.fr

21

TOURNOI DE VOLLEY-BALL
Tournoi en 4 x 4 mixte et/ou masculin, organisé par la VOSB.
Inscriptions avant le 18 janvier.
Tarifs : 20 €/équipe ou 5 €/pers.
Buvette sur place.
De 9 h à 18 h, gymnase de Nézant
Rens. au 06 85 69 03 61
ou elodie.lemadre@hotmail.fr

23

RELAXATION MUSICALE POUR LES FUTURES MAMANS
De 14 h 30 à 15 h 30,
auditorium du CCS Lionel Terray
Rens. et réserv. au 01 39 33 01 85

25

GALETTE DES ROIS
Organisée par le service Animations seniors pour les personnes de plus de 55 ans.
Inscription obligatoire.
Tarifs : 7 €/Saint-Brice - 12 €/Plaine Vallée
Rens. au 01 39 33 01 85

© Adobe Stock

AUDITIONS DES ÉLÈVES DU CONSERVATOIRE
À 19 h, auditorium du CCS Lionel Terray
Rens. et réserv. au 01 39 33 01 85

26

CAFÉ PHILO
Organisé par Le Chemin du philosophe, avec pour thème *Nos pensées sont-elles en notre pouvoir ?*
À 20 h, Espace Lesseps à Bouffémont
Rens. au 01 34 14 72 44
ou cheminphilo.blogspot.com

THÉÂTRE : UNE SAISON EN ENFER
Tarifs de 15 € à 26 €
À 20 h 30, TOPF Silvia Monfort
Rens. et réserv. au 01 39 33 01 81
ou theatre@agglo-plainevallee.fr

27

25E SALON DES COLLECTIONNEURS
Organisé par le Club philatélie de Sarcelles et environs.
De 9 h 30 à 18 h, salle André Malraux, rue Taillepied à Sarcelles
Rens. au 06 03 35 73 90

28

CHAMPIONNAT DU VAL-D'OISE KATA
Organisé par le Tsuki karaté club.
De 8 h à 19 h, CCS Lionel Terray
Rens. au 06 26 72 67 88

TRAIL DES MARCASSINS
Organisé par le Saint-Brice athlétisme.
Départs à 9 h (34 km) et 9 h 15 (17 km), stade Léon Graffin
www.traildesmarcassins.org

STAGE DE DANSE MODERNE / CONTEMPORAINE
Organisé par la Compagnie des tournesols, avec Florence Meregalli, danseuse, professeur et chorégraphe. Pour les ados de plus de 16 ans et les adultes.
Tarif : 20 €
De 14 h 30 à 16 h 30,
gymnase du COSEC Pierre Clouet
Rens. au 06 61 92 37 16

30

FILM : À TRAVERS LEURS PAS
Voir en page 7

31

LA CASE À... POP-UP
Animation proposée par la bibliothèque.
À 15 h, Point lecture au CCS Lionel Terray
Rens. au 01 34 19 12 11

FÉVRIER

03

COLLECTE DES RESTOS DU CŒUR
Au profit de l'antenne de Saint-Brice.
Toute la journée au centre commercial MODO de Moisselles

04

CHAMPIONNAT VAL-D'OISE COMBAT
Organisé par le Tsuki karaté club.
De 8 h à 19 h, gymnase Lionel Terray
Rens. au 06 26 72 67 88

06

CONSEIL MUNICIPAL
À 20 h 30, salle du conseil en mairie

SOMMAIRE

4·8
ACTUALITÉS
Objectif Code avec le RIJ : tout est permis
Exposition : Je mangerais bien une histoire
Saint-Brice maintient sa première fleur
Un grand bol d'air pour nos enfants
Cartes nationales d'identité, le retour
Deux rescapés des camps témoignent
Des ateliers de coaching pour les demandeurs d'emploi
Recensement : du 18 janvier au 24 février

9
COMMENT ÇA MARCHE ?
Les aides alimentaires : comment en bénéficier ?

10·11
GRAND ANGLE
Le conservatoire fête ses 40 ans !

12
VIE PRATIQUE
Dix conseils pour alléger vos factures

13
PORTRAIT
Yashni Goorimoothy, une pépite du karaté de Saint-Brice

14
VIE DE QUARTIER
La Plante aux Flamands : des solutions à trouver pour limiter la vitesse

15
RETOUR SUR
Les événements de novembre et décembre

18
VIE POLITIQUE / PRATIQUE

SAINT-BRICE **MAGAZINE**

HÔTEL DE VILLE : 14 RUE DE PARIS 95350 SAINT-BRICE-SOUS-FORÊT - TÉL. : 01 34 29 42 00

Directeur de la publication : Alain Lorand / **Directeur de la rédaction :** Matthieu Pariot
Rédaction/photos : S. Fanelli, S. Hay, M. Panama (service Communication), G. Torrent (Scoop Communication)
Publicités : HSP, Marie-Loraine Périnet au 01 55 69 31 00 ou perinet@hsp-publicite.fr
Conception : RDVA - **Réalisation :** scoop communication au 02 38 63 90 00 / **Tirage :** 6 300 exemplaires / Dépôt légal à parution / **Impression :** RAS Imprimerie / **Distribution :** Kepha Distribution
Site Internet : *www.saintbrice95.fr* / **Courriel :** *servicecommunication@saintbrice95.fr*
Couverture : Ville de Saint-Brice-sous-Forêt
La Ville remercie les associations pour leur collaboration et les annonceurs pour leur participation.

PEFC recyclé
Ce produit est issu de sources recyclées et contrôlées.
PEFC 10-31-1300 pefc-france.org

Pour contacter la rédaction : service communication au 01 34 29 42 56/73 ou servicecommunication@saintbrice95.fr

ÉDITO

Que le service public s'accomplisse !

L'année 2017 s'est terminée sur une très bonne note. La Ville récupère un service de proximité et non des moindres : l'autorisation de délivrer les cartes nationales d'identité mais aussi, et c'est la nouveauté, les passeports biométriques, dans le courant du premier trimestre 2018. De quoi démarrer cette nouvelle année du bon pied.

Par ailleurs, je tiens encore une fois à saluer nos bénévoles, pour leurs actions au sein de la ville que ce soit au niveau culturel, sportif, éducatif, social… Nous pouvons être fiers de nos associations, très dynamiques. La preuve en est, l'exceptionnel résultat du Téléthon 2017 sur notre commune qui s'élève à plus de 45 000 euros. Merci à tous. Bravo et encore bravo !

Je profite du premier *Saint-Brice magazine* pour vous souhaiter une excellente année 2018, que la santé vous soit bonne car, sans elle, le reste ne peut suivre…

Votre maire,
ALAIN LORAND

Lorsqu'il ne vous arrive rien, sachez que c'est ce qui peut vous arriver de meilleur.

Proverbe

EN BREF

VIE ÉTUDIANTE

Parcoursup : une soirée d'information au RIJ

Parcoursup, c'est le nom de la nouvelle plateforme d'accès à l'enseignement supérieur, qui a remplacé APB. Si vous êtes élève de terminale, vous aurez obligatoirement à vous inscrire sur Parcoursup afin de réaliser vos vœux pour les études post-baccalauréat. Afin de présenter le dispositif aux jeunes et aux familles, le RIJ organisera une soirée d'information **le vendredi 2 février à 19 h** dans ses locaux. Il vous sera expliqué comment vous servir de cet outil et indiqué les dates à ne pas manquer, pour éviter tout stress dans cette étape importante.
Rens. au 01 39 33 35 70 ou 01 34 29 42 01 ou rij@saintbrice95.fr

Portes ouvertes à la Fondation Léonie Chaptal

Venez découvrir les métiers de la santé (infirmier, aide-soignant, auxiliaire de puériculture, préparation aux concours).
Samedi 13 janvier de 9 h 30 à 13 h 30
www.fondationleoniechaptal.fr

LOISIRS ENFANCE

Accueils de loisirs : inscriptions pour les vacances d'hiver

Pour que votre enfant fréquente les accueils de loisirs pendant les vacances d'hiver, les inscriptions sont ouvertes du samedi 13 au dimanche 28 janvier à l'Espace Accueil ou sur le site de l'Espace Citoyens.
Espace Accueil – 16 rue Pasteur (derrière La Poste)
Rens. au 01 34 29 42 00

ENVIRONNEMENT

Calendrier de la chasse

Les journées de chasse en continu de 9 h à 17 h 30, organisées par l'Office national des Forêts, auront lieu les jeudis 11, 18 et 25 janvier, 1er et 8 février. Des panneaux « Chasse en cours » seront disposés autour du secteur chassé. Ne pas pénétrer dans ces zones.

JEUNESSE

OBJECTIF CODE : TOUT EST PERMIS !

Cette nouveauté, proposée par le RIJ, faisant suite à une demande des jeunes qui fréquentent la structure, permettra à dix d'entre eux de participer à une formation accélérée du code de la route.

© Adobe Stock

Certains étudiants, entre les heures consacrées aux cours et parfois à un job pour financer leurs études, ont du mal à effectuer les heures d'apprentissage du code de la route au sein d'une auto-école. Ils n'ont également pas toujours les moyens financiers pour s'inscrire à cette formation qui représente un investissement. C'est à partir de ce constat que la structure a imaginé le projet Objectif Code. En quoi consiste-t-il ? La responsable du RIJ détaille le dispositif : « *En partenariat avec une auto-école du territoire, un moniteur proposera aux jeunes, dans nos locaux, une formation accélérée du code de la route en une semaine de cours. L'objectif est qu'ils le passent dans les jours qui suivent l'examen.* » L'avantage de cette formation est double : concentrer le maximum d'heures sur une période très courte afin de gagner du temps et profiter de la fraîcheur des connaissances vues lors des cours pour ne pas les oublier.

UN PREMIER VIRAGE À ABORDER AVEC SÉRÉNITÉ

Cette session de code se tiendra pendant les vacances de printemps, du 16 au 20 avril. Dix Saint-Bricien(ne)s de 17 à 25 ans seront sélectionnés sur dossier pour participer à cette formation. À l'image du dispositif mis en place par le RIJ pour le BAFA, les jeunes devront effectuer des heures de bénévolat avant de participer aux cours de code. En compensation, la Ville financera une grande partie de la formation. Il restera à leur charge la somme de quatre-vingt-dix euros. Ce nouveau projet, plébiscité par le public fréquentant le RIJ, est une réponse à une attente et une belle opportunité de se préparer à l'examen du code de la route à moindre frais. Rappelons que le code est la première étape vers l'obtention du permis de conduire, un précieux sésame qui ouvre les portes de l'autonomie et une possibilité supplémentaire de trouver un travail. Avec Objectif Code, le RIJ propose un dispositif dans la lignée des précédents : l'accompagnement des jeunes dans leurs projets et dans leur vie d'adulte.

Dossier d'inscription à télécharger sur www.saintbrice95.fr
Inscription jusqu'au 13 février
Rens. au 01 39 33 35 70 ou 01 34 29 42 01 ou rij@saintbrice95.fr

BIENVENUE À RECHERCHES INITIATIVES JEUNES !

Le RIJ, anciennement dénommé Réseau information jeunesse, se métamorphose. Un soir de semaine, l'équipe du RIJ et les jeunes se sont réunis afin de réfléchir à la nouvelle appellation de la structure. Sous la forme d'un brainstorming, plusieurs idées ont fusé. À la majorité, la nouvelle appellation retenue est « Recherches initiatives jeunes ». Le sigle RIJ a été préservé afin de ne pas perdre les repères de chacun.

CULTURE

JE MANGERAIS BIEN UNE HISTOIRE !

Dans le cadre de sa politique culturelle, à savoir, donner accès à la culture pour tous, la Ville propose une exposition ludique, à découvrir en famille, sur le thème « Manger ? Être mangé ? ». L'occasion pour les parents de piocher des astuces pour raconter des histoires à leurs enfants.

Il est 21 h. Votre enfant n'a pas sommeil. Désemparé(e), vous prenez le premier livre qui vous tombe sous la main et commencez la lecture. Seulement, vous n'avez pas l'art et la manière de conter une histoire. Au bout de quelques minutes, votre petit s'énerve… La nuit va être courte… Qui n'a pas vécu ce genre de situation ? C'est dans cette optique que le Service Culturel vous invite à découvrir l'exposition *Je mangerais bien une histoire !* Réalisée par Mots et Couleurs, elle a pour but de vous donner des outils pour raconter des histoires de manière ludique et attractive. Encore mieux, elle facilite l'accès au livre à vos enfants. Concrètement, vous aurez à votre disposition des modules d'animation : des jeux, des théâtres d'objets, des marionnettes et autres mécanismes pour mettre en scène des albums. Et cette année, vous allez vous régaler avec des récits drôles, inquiétants mais tellement savoureux. En effet, vous aborderez le vaste répertoire des histoires de gourmandise : la gloutonnerie, la dévoration, la faim, le partage… De la comptine pour les nourrissons (12 mois) aux délicieuses histoires pour les plus grands (9 ans), vous aurez de quoi nourrir toute la famille. Grâce à cette exposition, vous pourrez non seulement dormir (enfin !) mais aussi passer des moments (encore plus) complices avec vos enfants.

L'exposition s'appuie sur dix-neuf livres dont celui-ci.

Je mangerais bien un enfant / S. Donnio et D. de Monfreid © L'école des loisirs

Retrouvez des conseils pour raconter une histoire sur
saintbrice95.fr

Ouverture au public les mercredis 24 et 31 janvier de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h et le samedi 27 janvier de 9 h 30 à 12 h
Centre culturel Lionel Terray - Rens. au 01 39 33 01 90

LES COUPS DE CŒUR DE RENAUD COSTES, BIBLIOTHÉCAIRE

Pour les 0-3 ans
***La Grenouille qui avait une grande bouche* - Keith Faulkner**
Une grenouille curieuse qui se demande ce que les autres animaux mangent, jusqu'au moment où elle interroge un crocodile !
Plein d'humour, cet album a aussi l'avantage d'être un livre animé : les animaux prennent vie, transformant la lecture en un spectacle incroyable…

Pour les 3-6 ans
***La Mare aux aveux* – Jihad Darwiche**
Comment confondre un âne bien trop gourmand ? Une poule réussira-t-elle à trouver le coupable d'un honteux vol ? La réponse se situe près d'une mare qui se pourrait être magique !
Un conte charmant, où les animaux de la ferme sont mêlés à une enquête haletante ! Le gourmand malfaisant sera-t-il démasqué ? Un conte très sympathique avec sa morale bien connue…

Pour les 6-9 ans
***Faim de Loup* – Eric Pintus**
Une histoire terrifiante où un loup se retrouve pris au piège et victime des moqueries d'un lapin, jusqu'au faux pas de celui-ci…
Très bien écrit et ironique, ce livre s'adresse aux plus grands et plaira beaucoup !

ENVIRONNEMENT

SAINT-BRICE MAINTIENT SA PREMIÈRE FLEUR

Le 20 juillet dernier, le jury du label Villes et Villages Fleuris a parcouru la ville dans le cadre de sa participation. À la clef, l'espoir de décrocher une deuxième fleur…

Il a fallu attendre quelques mois pour que le verdict tombe. Début novembre, la Ville apprenait qu'elle ne décrochait pas la deuxième fleur mais qu'elle maintenait bien la première. Le service des Espaces verts savait d'ailleurs que la marche était un peu haute pour avancer dans la labellisation mais tout était mis en œuvre, malgré tout, pour y prétendre. Le jury n'a pas été convaincu cette année, mais ce n'est que partie remise, car à Saint-Brice, on sait que la persévérance paie.

LA PETITE HISTOIRE DE LA FLEUR…

La Ville s'est inscrite à ce concours en 2011 pour la première fois. Année importante, puisque la Municipalité décide, à l'époque, de ne plus utiliser de produits phytosanitaires et de se lancer dans la démarche de l'Agenda 21. En 2012, la Ville décroche alors les prix pour la protection des ressources naturelles et celui du cadre végétal. En 2013, le prix d'excellence lui permet de prétendre à l'obtention de la première fleur, qu'elle obtient en 2014.

Désormais, la suite de l'aventure se profile à l'orée 2020 pour tenter de décrocher à nouveau la seconde fleur. Dans cette optique, la Ville poursuivra ses actions pour améliorer le cadre de vie des Saint-Briciens.

EN JANVIER, LE SAPIN N'EST PLUS À LA FÊTE !

Le sapin, c'est un être délicat qu'il faut bichonner jusqu'au bout… Aussi, ne le jetez surtout pas avec vos ordures ménagères, il terminerait sa vie incinéré et donc, non valorisé. Par conséquent, profitez de la collecte des déchets verts du **mardi 9 janvier** pour vous en débarrasser. Votre sapin aura ainsi une seconde vie. Broyé, il deviendra du compost. Pour cela, sortez-le la veille au soir. Il doit être nu comme un ver (sans racine, décoration, flocage ni peinture ou sac plastique) et mesurer moins de deux mètres, avec un tronc de dix centimètres de diamètre maximum. Et si votre sapin ne répond pas à ces caractéristiques, déposez-le en déchèterie.

Rens. au 0 800 735 736
www.sigidurs.fr

SCOLAIRE

UN GRAND BOL D'AIR POUR NOS ENFANTS

Cette année encore, grâce au soutien de la commune, les élèves des écoles élémentaires partiront en classe de découverte dans différentes régions. Demandez le programme !

Ce sont les écoles Saint-Exupéry et Pierre et Marie Curie qui lanceront la saison des classes de découverte avec des séjours au ski en Haute-Savoie, respectivement du 13 au 19 janvier aux Contamines-Montjoie, et du 10 au 16 février au Grand-Bornand. Au menu pour les enfants : luge, randonnée en raquettes pour observer la faune et la flore en montagne, initiation au ski alpin, construction d'un igloo ou encore animation musicale autour des instruments traditionnels des Alpes du Nord. Si la neige n'était pas au rendez-vous – ce que nous n'espérons bien évidemment pas ! – le programme serait modifié mais tout aussi dense et intéressant. Sont prévus une visite à la ferme pour découvrir le métier d'agriculteur, un atelier empreintes pour reproduire les traces des animaux de la montagne, des randonnées en pleine nature et une initiation à la météorologie avec un professionnel.

SE FORGER DES SOUVENIRS INOUBLIABLES

Au printemps, place au séjour des écoliers de Jules Ferry, du 14 au 18 mai, du côté du Puy du Fou, à Vouvant. Il s'agira d'une belle occasion de visiter, entre autres, le célèbre parc de loisirs et ses spectacles comprenant de nombreux effets spéciaux. Enfin, les écoliers de Jean de La Fontaine partiront, du 9 au 15 juin, au Grand-Bornand. Cette fois-ci, il ne sera pas question de ski mais bel et bien d'une autre facette de la montagne avec notamment des sports pratiqués aux beaux jours, comme l'escalade. Chaque année, près de deux cent trente enfants de la ville partent en classe de découverte, soit deux classes par école élémentaire. La Municipalité a fait le choix, au contraire d'autres communes, de soutenir financièrement et de maintenir l'organisation de ces voyages. Ce choix marque la volonté de permettre aux élèves de découvrir, d'apprendre différemment de nouvelles connaissances, la vie en communauté et de développer leur autonomie.

SERVICE PUBLIC

CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ, LE RETOUR !

Les demandes de cartes nationales d'identité (CNI), et nouveauté, les passeports biométriques, seront de nouveau possibles à Saint-Brice-sous-Forêt, dans le courant du premier trimestre 2018.

Après de longues négociations avec les services de l'État et grâce à l'appui du maire, de William Degryse, adjoint au maire, et au député Dominique Da Silva, la préfecture du Val-d'Oise autorise à nouveau la Ville à délivrer les cartes nationales d'identité… mais aussi les passeports biométriques.

« *C'est une belle victoire pour la commune qui récupère ainsi ce service public de qualité et de proximité* », se félicite l'équipe municipale dont Angel Jean-Noël, conseiller municipal en charge des Affaires générales. Depuis le 22 février 2017, date à laquelle la Ville ne délivrait plus les CNI, les administrés n'ont cessé de se plaindre de cette perte leur occasionnant de nombreux désagréments, à l'instar de ce message posté sur Facebook par Hanim l-g le 10 novembre dernier : « *Le temps d'attente avant d'avoir un rendez-vous pour déposer ma demande était de deux mois et cela malgré mes appels à une dizaine de mairies du Val-d'Oise et de l'Oise. Deux mois semblent être une moyenne acceptable pour décrocher un rendez-vous pour une demande de passeport, à mon grand étonnement. Ce service n'existe plus à Saint-Brice, ce qui me semble dommageable pour les habitants d'une ville de cette taille.* »

© Adobe Stock

Depuis la première heure, le maire Alain Lorand avait fortement regretté cette décision. Il avait même mis en place une pétition qui avait recueilli de nombreuses signatures, qui ont certainement pesé dans la décision de l'État.

UN SEUL LIEU POUR VOS DÉMARCHES : L'ESPACE ACCUEIL

Ouvert depuis le 30 octobre dernier, l'Espace Accueil sera donc le lieu où vous pourrez réaliser ces futures démarches, entre autres. Mais il va falloir encore patienter car **le service sera de nouveau effectif dans le courant du premier trimestre 2018**, le temps que la Municipalité s'organise et s'équipe d'une station biométrique, avec également la formation à venir des agents.

Dans l'attente de la date d'ouverture de ce service au public que nous ne manquerons pas de vous préciser dès que possible, il est évident que cette bonne nouvelle ne passe pas inaperçue auprès des administrés, qui se sont largement réjouis sur les réseaux sociaux.

Espace Accueil : 01 34 29 42 00 ou espaceaccueil@saintbrice95.fr
16 rue Pasteur (derrière La Poste)

LE CHIFFRE DU MOIS

1104

C'est le nombre de cartes nationales d'identité que la Ville a délivrées en 2016.

HISTOIRE ET JEUNESSE

DEUX RESCAPÉS DES CAMPS TÉMOIGNENT

L'Association culturelle interreligieuse de Saint-Brice (ACISB) vous invite à découvrir le documentaire *À travers leurs pas*.

Proposées en partenariat avec le Service Culturel de la commune, les projections de ce film constitueront un moment fort en émotion. Elles seront ouvertes aux collégiens, lycéens mais aussi au public adulte. Produit par la Ville d'Enghien-les-Bains et réalisé par six étudiantes, ce film s'inscrit dans le cadre de la commémoration en 2016 de la libération des camps de concentration. Lors de leur séjour en Pologne, ces étudiantes ont visité le camp d'Auschwitz-Birkenau.

Ce documentaire est le fruit de leur regard et de leur rencontre avec Ginette Kolinka, rescapée de ce camp. C'est aussi un témoignage de la rencontre entre deux générations. Marine, Manon, Anne, Aurélia, Mylènne et Rebecca seront présentes, aux côtés d'Arlette Testyler, rescapée du Vel d'Hiv, et de son mari Charles, rescapé des camps de la mort, pour répondre aux questions du public et sensibiliser les jeunes à l'importance du devoir de mémoire. Le couple dédicacera à cette occasion son livre *Les Enfants aussi* (édition Delattre), dont la vente est au profit de l'association *Mémoire et vigilance des lycéens*. L'ACISB tient à remercier Philippe Sueur, maire d'Enghien-les-Bains et conseiller départemental de notre canton, pour son soutien apporté à la réalisation de ce documentaire. L'association proposera, par ailleurs, des projections dans d'autres communes.

Mardi 30 janvier, TOPF Silvia Monfort
Deux séances : 8 h 45/11 h et 13 h 45/16 h
Entrée libre
Rens. au 06 60 13 90 95

EMPLOI

DES ATELIERS DE COACHING POUR LES DEMANDEURS D'EMPLOI

Pour dynamiser l'emploi local et favoriser la réinsertion professionnelle, la Communauté d'agglomération Plaine Vallée propose aux demandeurs d'emploi des ateliers de coaching et d'initiation aux outils informatiques.

En partenariat avec le Club d'entreprises Dynactive, la Communauté d'agglomération Plaine Vallée organise des ateliers de retour à l'emploi, proposés gratuitement aux habitants de l'agglomération. Ces ateliers sont dirigés vers les demandeurs d'emploi âgés de plus de 45 ans. Tous les vendredis, pendant trois mois, des consultants bénévoles du club d'entreprises les accompagnent à travers une série d'ateliers dédiés à la recherche d'emploi et au développement personnel.

© Plaine Vallée

À chaque jour son programme :

- 12 janvier : valider le projet pro (quelle motivation pour quelle orientation ?) ;
- 19 janvier : organiser sa recherche d'emploi, CV et lettre de motivation ;
- 26 janvier : faire le deuil de son ancien emploi ;
- 2 et 9 février : simulations d'entretiens de recrutement ;
- 16 février : les réseaux sociaux ;
- 9 mars : gérer son stress lors de l'entretien ;
- 16 mars : la communication non verbale ;
- 23 mars : développer sa confiance en soi et son estime de soi ;
- 30 mars : le contrat de travail et le droit à la formation ;
- 6 avril : simulations d'entretiens de recrutement ;
- 13 avril : bilan.

Les vendredis de 10 h à 12 h
Espace Emploi de Soisy-sous-Montmorency

SE PERFECTIONNER EN INFORMATIQUE

La Communauté d'agglomération Plaine Vallée propose également aux demandeurs d'emploi des ateliers informatiques pour s'initier ou se perfectionner sur les logiciels Word, Excel et Powerpoint. Différents niveaux de formation sont dispensés selon les besoins et les profils de chacun. Ces ateliers, d'une durée de trois heures, permettent aux participants d'être plus autonomes dans leur recherche d'emploi et/ou de reprendre un emploi avec les compétences nécessaires en informatique.

Pour Word et Powerpoint :
Espace Emploi de Deuil-La Barre
Pour Excel :
Espace Emploi de Soisy-Montmorency

Rens. et inscriptions
au 01 34 05 18 00
ou emploi@agglo-plainevallee.fr
www.eco-agglo-plainevalle.fr

RECENSEMENT de la population 2018
www.le-recensement-et-moi.fr
DES CHIFFRES AUJOURD'HUI POUR CONSTRUIRE DEMAIN

C'EST UTILE
Le recensement de la population permet de connaitre le nombre de personnes vivant dans chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'État au budget des communes, le nombre de conseillers municipaux ou le nombre de pharmacies. Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer des moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance de la population. Le recensement permet ainsi d'ajuster l'action publique aux besoins des populations.

C'EST SIMPLE
Un agent recenseur recruté par votre mairie se présente chez vous. Il vous remet vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous ne le pouvez pas, les questionnaires papier à remplir qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

C'EST SÛR
Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

LE RECENSEMENT SUR INTERNET : C'EST ENCORE PLUS SIMPLE !
Plus de 4,8 millions de personnes ont répondu en ligne en 2017, soit une économie de plus de 30 tonnes de papier. On a tous à y gagner !
Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre agent recenseur, à votre mairie ou vous rendre sur le site :
www.le-recensement-et-moi.fr

LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 18 JANVIER AU 24 FÉVRIER 2018
SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS
www.le-recensement-et-moi.fr
Insee & votre commune

LES AIDES ALIMENTAIRES : COMMENT EN BÉNÉFICIER ?

Entre les actions menées par le Centre communal d'action sociale (CCAS) et plusieurs associations d'aides alimentaires de la ville, les personnes en difficulté peuvent bénéficier de soutien pour assurer leur quotidien.

1.

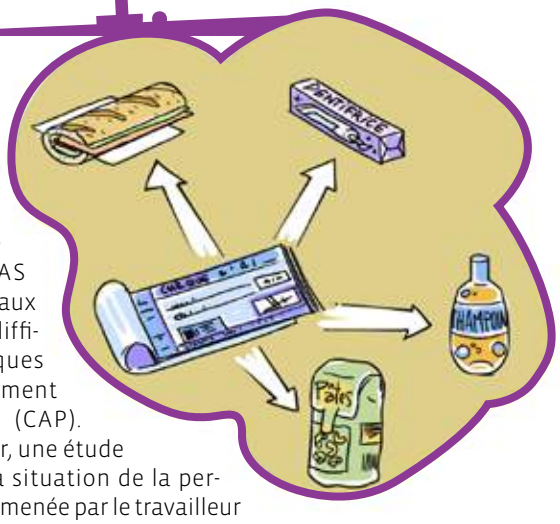

UN COUP DE POUCE DU CCAS POUR SE RESTAURER

Depuis l'été 2017, le CCAS peut attribuer aux personnes en difficulté des Chèques d'accompagnement personnalisé (CAP). Pour les obtenir, une étude préalable de la situation de la personne doit être menée par le travailleur social de la commune ou le Service social départemental. En pratique, ces chèques s'apparentent à des titres de paiement valables pour l'achat de produits alimentaires et d'hygiène, à l'image des chèques déjeuner ou des chèques de services. Ils peuvent être utilisés dans les grandes ou moyennes surfaces, les boulangeries ou encore les enseignes de restauration rapide qui les acceptent.

2.

UNE ÉPICERIE SOCIALE GÉRÉE PAR LA CROIX-ROUGE

Située au 79 rue de Paris et ouverte le jeudi après-midi, l'épicerie sociale et solidaire de la Croix-Rouge Française permet aux personnes en situation de précarité de continuer de faire leurs courses. Ainsi, elles conservent un sentiment de dignité et leur statut de consommateur. Les situations des bénéficiaires de ce service sont directement étudiées sur place par l'équipe de la Croix-Rouge. Ils peuvent aussi avoir été orientés au préalable par le travailleur social de la commune ou le Service social départemental.

3.

LES RESTOS DU CŒUR EN ORDRE DE MARCHE

L'antenne des Restos du Cœur de Saint-Brice, basée au 4 rue de la Forêt, a démarré sa campagne le 20 novembre 2017 et la terminera au 10 mars 2018. Le mardi et le vendredi, de 14 h à 16 h, les bénévoles assurent la distribution des denrées alimentaires. L'équipe des Restos du Cœur est en charge de l'étude de la situation des personnes reçues et de l'éventuelle constitution de leur dossier pour bénéficier de cette aide alimentaire.

4.

BESOIN D'UNE INFORMATION COMPLÉMENTAIRE ?

Le CCAS prend en charge les personnes seules ou les couples sans enfant. Le Département est, de son côté, compétent pour venir en aide aux familles. Pour obtenir davantage de renseignements, vous pouvez vous diriger vers les services suivants :

- **CCAS**
  14 rue de Paris
  Tél. : 01 34 29 42 16
- **Service social départemental**
  31-33 rue Lavoisier 95330 Domont
  Tél. : 01 34 33 58 15

© Anthony Lejeune

Le conservatoire fête ses 40 ans !

Quatre directeurs se sont succédé depuis 1978. Retour sur l'histoire du conservatoire municipal de musique Claude Debussy.

Créée en septembre 1978, sous l'impulsion de son directeur Maurice Cornet (déjà directeur de l'école de musique de Deuil-La Barre), l'école de musique était composée de trois professeurs et quatre-vingts élèves. Elle se situait rue de Beaudemont, à l'école Jules Ferry. Dès l'âge de 5 ans, chacun peut s'initier à la musique avec le solfège.
Les premières disciplines enseignées étaient le violon, le piano et la guitare (qui sont toujours aujourd'hui les plus demandées).
« *C'est une école de persévérance, de goût de la précision et de sens du travail en équipe,* déclarait son directeur à l'époque. *Un instrument de musique est un ami précieux qui vous accompagne toute votre vie. Il faut donc apprendre à l'aimer.* »
Il voulait faire de l'école de musique une institution culturelle de premier ordre.
Très proche des enfants, Maurice Cornet souhaitait leur « *offrir un centre d'intérêt. L'école de musique est le complément naturel à l'éducation des jeunes* ».
En 1980, les disciplines s'élargissent. On y apprend à présent la flûte, la clarinette et la trompette. Trois ans plus tard, les classes de hautbois et de saxophone s'ouvrent. Le nombre d'élèves, en cinq ans d'existence, a doublé. Les concerts se multiplient à l'église. Élèves et professeurs participent à la Fête de la musique.
En 1987, les locaux devenus vétustes, l'école s'installe dans l'ancienne mairie, rue de Paris (actuellement la banque LCL). Cette solution transitoire permet de patienter avant la construction du futur centre culturel et sportif Lionel Terray.
Le 3 février 1989, pour fêter les 10 ans de l'école de musique, un concert exceptionnel réunit plus d'une centaine de musiciens à l'église. En 1991, l'école de musique emménage au centre culturel et sportif Lionel Terray.

1992-1995 : ANNE-CLAIRE GAUVRIT

En 1992, le directeur passe la main à Anne-Claire Gauvrit, professeur de piano depuis la création de l'école.
L'ouverture, à côté des classes traditionnelles de musique classique, de nouvelles classes de musique moderne, et une approche plus rapide de l'apprentissage instrumental conduisent à des inscriptions plus nombreuses. L'école compte vingt-deux professeurs. Il existe désormais une chorale pour enfants et adultes ainsi que des cours de jazz.
Pour les enfants inscrits à l'éveil musical, ils s'initient également à un instrument : la flûte à bec.
Le 21 juin 1994, l'école de musique devient alors le conservatoire de musique Claude Debussy. En effet, il faut un minimum de quatorze instruments enseignés pour obtenir ce statut, ce qui est désormais le cas à Saint-Brice.
L'inauguration avec le guitariste internationale Alexandre Lagoya reste un moment fort de son histoire. Anne-Claire Gauvrit se souvient : « *Pour*

LE MOT DE L'ÉLUE

Le conservatoire est devenu une institution reconnue et appréciée par ses habitants et ceux de la Communauté d'agglomération Plaine Vallée. Il propose des événements de qualité, comme le traditionnel concert des professeurs par exemple. Nous avons toujours des projets. Pour les prochaines années, nous souhaitons développer les musiques contemporaines actuelles avec la guitare électrique, la batterie, les claviers… Nous cherchons notamment à accueillir de nouveaux élèves parmi les lycéens et étudiants, très demandeurs de ce genre de répertoire.

Marcelle Cayrac,
adjointe au maire déléguée à la Culture

LE CONSERVATOIRE DE SAINT-BRICE, FABRIQUE DE TALENTS

Parmi les élèves du conservatoire, on compte quelques virtuoses. On peut citer, par exemple, Christophe Quatremer qui joue sur les plus grandes scènes internationales. Ce dernier a débuté le solfège à l'âge de six ans et suivi des cours de violon pendant des années avec Nicole Entremont. On compte aussi le pianiste Alexandre Lacombe, qui fut l'élève d'Anne-Claire Gauvrit pendant huit ans. Enfin, les frères Sébastien et Nicolas Van Kuijk ont fait respectivement leurs premières armes avec Anne Lecour, professeur de violoncelle, et Marléni Batola, professeur de violon.

Christophe Quatremer participa aux 25 ans du conservatoire.

Un concert exceptionnel mit à l'honneur Mozart en 2012.

Le conservatoire fêta à l'église ses 10 ans.

Cours de batterie en 1993.

le nom du conservatoire, j'ai choisi le grand compositeur Claude Debussy parce qu'il est français et que Maurice Ravel était déjà pris dans le Val-d'Oise. »

1995-2002 : PATRICK VERVELLE

En 1995, l'équipe municipale de Gérard Huyet souhaite dynamiser les activités musicales et restructurer l'établissement. Patrick Vervelle devient alors le nouveau directeur du conservatoire, qui comprend 346 élèves (un record). Deux nouvelles classes s'ouvrent : la technique vocale et l'option Bac. Le 21 juin 1995, c'est la première édition du concert des 1 000 enfants. Dans le cadre de la Fête de la musique et sous l'égide du conservatoire, 400 élèves de maternelle et 600 élèves d'élémentaire donnent un grand récital de chant dans le gymnase Lionel Terray. Un autre moment important pour les écoliers, le 11 décembre 1999 : plus de 1 500 écoliers chantent au gymnase Lionel Terray à l'occasion du concert de l'an 2000 « *Les enfants chantent* ».

DEPUIS 2002 : MARLÉNI BATOLA

En 2002, Marléni Batola prend les fonctions de directeur du conservatoire, qu'il dirige toujours aujourd'hui. Réorganisation pédagogique, épanouissement des élèves, création d'événements…, tels sont les objectifs que lui a fixés l'équipe municipale d'Alain Lorand, en place depuis un an. Les quinze professeurs (dix-huit en 2018) enseignent alors (et toujours aujourd'hui) piano, violon, violoncelle, harpe, guitares classique, électrique, basse, flûtes traversière et à bec, clarinette, saxophone, trompette, batterie, percussion. Des cours de chants sont également dispensés. Parmi les principaux changements, on peut citer la création d'un ensemble vocal féminin, axé principalement sur les musiques du monde, tout comme un orchestre d'harmonie, un orchestre symphonique et des ateliers de jazz et de guitare électrique. Autre nouveauté : les adultes peuvent prendre des cours de formation musicale pour améliorer leur technique.

206

C'est le nombre d'élèves inscrits en 2018. Il n'était que quatre-vingts en 1978.

En 2003, une classe de hautbois est rouverte. Cette même année, le conservatoire propose différents concerts en s'associant à d'autres écoles de musique et chorales. En 2007, le conservatoire innove en proposant un service unique en son genre : des séances de relaxation musicale pour femmes enceintes. Chaque mois, gratuitement, une sage-femme retraitée et une professeur de piano offrent des moments de bien-être entre une mère et son futur enfant. Dix ans plus tard, elles remportent toujours un vif succès. En 2009, une nouvelle discipline est enseignée : l'alto. Le partenariat perdure avec les écoles et avec le lycée de Deuil-La Barre pour le concert Camille Saint-Saëns.
Depuis 2014, la direction culturelle a mis en place une programmation événementielle qui rassemble l'ensemble des acteurs du service : expositions, arts plastiques, ludothèque, bibliothèque et conservatoire. Ainsi, en 2015, par exemple, les musiciens ont repris les thèmes musicaux des séries de super-héros dans le cadre de Planète Comics. En mai 2018, le conservatoire envisage d'organiser un concert en plein air puisque le street art sera à l'honneur. Autres projets en perspective : le concert des musiques actuelles le 17 mai et un concert pour fêter les 40 ans du conservatoire…

DIX CONSEILS POUR ALLÉGER VOS FACTURES

Chacun peut, au quotidien, agir chez soi pour réaliser des économies d'énergie.
À la clé : un geste pour l'environnement et en faveur de votre porte-monnaie !

1. PENSEZ À ENTRETENIR VOS ÉQUIPEMENTS

Les radiateurs doivent être purgés plusieurs fois par an, notamment après une longue période d'arrêt. Cette opération consiste à chasser l'air des tuyaux afin que le radiateur fonctionne correctement. Votre chaudière doit également être entretenue tous les ans par un professionnel. Elle consommera ainsi 8 à 10 % d'énergie en moins.

2. CHAUFFEZ INTELLIGEMMENT

Dans les pièces à vivre, une température de 19 degrés est recommandée. Ainsi, vous pouvez baisser d'un degré ou deux votre chauffage et privilégier un gros pull ou une couverture supplémentaire.
De plus, il ne sert à rien de laisser tourner vos radiateurs à plein régime en votre absence. Ainsi, posséder un programmateur est idéal ! Il permet de régler la température des pièces selon les moments de la journée et de gagner jusqu'à 15 % sur sa facture d'énergie.

3. SONGEZ AUX HEURES CREUSES

Certains forfaits d'électricité permettent de bénéficier d'heures dites creuses lors desquelles l'électricité est moins chère. Si c'est le cas chez vous, ce sont souvent des horaires de nuit, entre 23 heures et 6 heures. Vous pouvez alors lancer un programme de machine à laver ou de lave-vaisselle, mais en veillant à avoir des appareils peu bruyants si vous habitez en immeuble !

4. CHASSEZ LES FUITES D'AIR

Les déperditions de chaleur, liées à une mauvaise étanchéité, font que l'on chauffe parfois son intérieur pour rien. Elles peuvent représenter 20 % de notre facture d'énergie. Il convient de bien vérifier l'isolation des fenêtres (joints) et de placer des éléments pour faire barrière au froid (ex : boudin de bas de porte). De même à la tombée de la nuit, au moment de la baisse des températures, vous devez avoir un réflexe : couvrir ses fenêtres avec un rideau ou un volet permet d'éviter au froid de rentrer dans votre intérieur et à la chaleur de se dissiper.

5. DÉBRANCHEZ VOS APPAREILS

Pendant les vacances ou pendant une absence prolongée, inutile de laisser vos appareils allumés. Éteignez donc vos appareils plutôt que de les laisser en mode veille, ou mieux encore, débranchez-les ! Lorsque plusieurs appareils sont branchés en ligne et que ceux-ci n'ont pas tous des boutons marche-arrêt, il est facile de les brancher sur un boîtier avec plusieurs prises, muni d'un interrupteur.

6. PRIVILÉGIEZ L'ÉLECTROMÉNAGER PEU ÉNERGIVORE

Quand vous vous équipez ou renouvelez un appareil, regardez bien les étiquettes énergie pour choisir celui qui sera le moins énergivore. Les classes A, A+ et A++ regroupent les appareils les plus économes.

7. FAITES JOUER LA CONCURRENCE ENTRE FOURNISSEURS D'ÉNERGIE

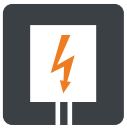

Avec l'ouverture du marché de l'énergie, de nouveaux fournisseurs se livrent une bataille féroce pour proposer des offres équivalentes aux opérateurs historiques à des tarifs très compétitifs. C'est ainsi l'occasion de faire le point sur vos contrats pour réaliser d'éventuelles économies.

8. DES AIDES POUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

En utilisant un système de chauffage plus moderne (ex : pompe à chaleur), en changeant vos fenêtres ou en réalisant des travaux d'isolation, vous gagnerez des degrés et, à termes, de l'argent. Pour ces travaux, vous pouvez bénéficier, sous conditions, du crédit d'impôt pour la transition énergétique, de la TVA à taux réduit ou encore des aides de l'Anah (Agence nationale de l'habitat) via le programme « *Habiter Mieux* ».

9. ÉCONOMISEZ L'EAU

Installez des mousseurs sur les robinets d'eau permet de réduire le débit de vos robinets d'eau en gardant un confort d'utilisation optimal (coût moyen de 5 €). De douze litres d'eau par minute en moyenne, vous passerez entre quatre à huit litres. Privilégiez les douches aux bains, installez une chasse d'eau à double touche, pour adapter le volume d'eau nécessaire à chaque utilisation. Enfin, pensez à vérifier régulièrement s'il y a des fuites.

10. RÉCUPÉRER L'EAU

Si vous résidez en habitat individuel, avec un jardin, pensez à installer des récupérateurs d'eau qui vous permettront d'arroser vos plantations aux périodes de sécheresse, sans charge supplémentaire. Pensez à les mettre hors utilisation pendant la période hivernale afin que le gel n'endommage pas vos installations.

UNE QUESTION SUR L'ÉCLAIRAGE PUBLIC ?

L'entretien et la rénovation du réseau d'éclairage public est la compétence de la Communauté d'agglomération Plaine Vallée et non de la commune de Saint-Brice-sous-Forêt. Dans une logique d'économie d'énergie, la technologie LED est majoritairement utilisée sur les points lumineux.

Si vous constatez un dysfonctionnement, vous pouvez contacter le numéro vert : 0 800 800 051

Yashni Goorimoothy

Une pépite du karaté à Saint-Brice !

UN ESPRIT SAIN DANS UN CORPS SAIN. CETTE JEUNE COLLÉGIENNE ENCHAÎNE LES BELLES PERFORMANCES EN COMPÉTITION DE KARATÉ, SANS LAISSER DE CÔTÉ LE TRAVAIL À L'ÉCOLE. AMBITIEUSE MAIS MODESTE, ELLE EST BIEN PARTIE POUR RAVIR D'AUTRES TROPHÉES.

Le courage, l'amitié et le respect. Pour Yashni Goorimoothy, jeune karatéka de 13 ans, sa passion se résume simplement. On comprend mieux comment elle réussit à mener de front cinq à six entraînements par semaine, sa vie de collégienne bien remplie – elle prépare le brevet des collèges – et les compétitions le week-end. Où puise-t-elle sa force ? « *Le soutien de mes parents est très important, ce sont mes fans numéro un depuis le début* », confie-t-elle en guise de remerciement pour ceux qui répondent toujours présent pour elle. Yashni a débuté le karaté, à l'âge de 6 ans, un peu par hasard, après avoir essayé plusieurs sports, et aussi pour suivre certaines de ses amies. Depuis, dire qu'elle ne peut plus vivre sans le karaté est un doux euphémisme : « *Ce sport me permet de me défouler et de me retrouver pour un moment à moi.* »

> **Il faut être courageuse. Le physique et le mental sont également très importants, notamment lorsqu'on souffre. Enfin, il faut respecter l'adversaire.**

UN MENTAL DE FER

Le karaté est un art martial japonais, dans lequel deux athlètes s'opposent lors d'un combat dans un temps limité. La ceinture rouge est nommée « *aka* » et la ceinture bleue « *ao* ». Il existe également la discipline du kata, qui consiste à enchaîner des mouvements. Cela demande à la fois de la technique mais aussi de la prestance, puisque le côté artistique de la prestation est jugé. « *Dans les deux cas, il faut être courageuse car on est devant un public et évalué par un arbitre lors des compétitions. Le physique et le mental sont également très importants, notamment lorsqu'on souffre, après une blessure. Enfin, il faut respecter l'adversaire et parfois, on combat aussi face à une amie* », ajoute Yashni. On l'aura compris, le mental est essentiel pour réussir dans ce sport et la jeune fille a su revenir, toujours plus forte, après plusieurs blessures. Ne rien lâcher, rester déterminée, voici deux valeurs qui sont les siennes depuis de longues années : « *Le plus dur est d'être régulière sur les podiums. Je me souviens être allée chercher une troisième place alors que j'avais perdu beaucoup de points lors des combats précédents. C'était mon premier podium national, à Clermont-Ferrand en 2016.* »

TOUJOURS PLUS HAUT !

Forte de ce mental hors pair, Yashni est allée décrocher le titre de vice-championne de France combat minimes au mois de mai dernier à Sélestat, sa plus belle performance jusqu'à présent. Ce titre est venu couronner une saison où les places d'honneur n'ont pas manqué pour la jeune fille. « *J'ai maintenant pour ambition de devenir championne de France, et pourquoi pas d'Europe, du monde, et participer un jour aux Jeux olympiques !* » ajoute celle qui se rêverait bien sportive de haut niveau mais a également pour ambition de travailler dans le domaine de la médecine. Sport et études, tout se déroule de belle manière pour Yashni, qui place l'école comme sa priorité, malgré sa passion pour le karaté. Tous ces bons résultats, Yashni ne les doit pas qu'à son seul talent. Elle tient fortement à y associer son entourage sportif – Franck Chantalou, Moshan Shokat, Youssef Laabidi et Clotilde Boulanger – et sa famille, dont sa petite sœur, Tanya, elle aussi karatéka !

Tsuki Karaté Club de Saint-Brice
29 rue des Deux Piliers
06 52 13 91 97 ou 06 26 72 67 88
Courriel : saintbricekarate@gmail.com
Site Internet : https://sites.google.com site/karatesaintbrice/
Facebook : Karaté Saint Brice Sous Forêt

BIO GRAPHIE

2004
NAISSANCE À SARCELLES

2010
DÉBUTE LE KARATÉ AU TSUKI KARATÉ CLUB DE SAINT-BRICE

2012
REMPORTE SON PREMIER TITRE DE CHAMPIONNE DU VAL-D'OISE

2017
DEVIENT VICE-CHAMPIONNE DE FRANCE COMBAT MINIMES

EN BREF

LA POLICE VOUS INFORME

Halte aux voitures ventouses

Tout véhicule sur la voie publique ne peut pas stationner plus de sept jours en un même point. Cela vaut également pour les parkings privés ouverts à la circulation publique. Tout stationnement abusif est puni d'une contravention de deuxième classe, d'un montant de 35 euros. Lorsque le conducteur ou le titulaire du certificat d'immatriculation est absent ou refuse, malgré l'injonction des agents, de faire cesser le stationnement abusif, l'immobilisation et la mise en fourrière peuvent être prescrites (articles L. 325-1 à L. 325-3). Rens. au 01 34 29 42 17

TRANSPORT

La Ligne H impactée par les travaux de l'autoroute A 16

Aucun train ne circulera entre Montsoult/Maffliers et Luzarches à partir de 22 h 30 les semaines du 22 au 26 janvier et du 29 janvier au 2 février. Un bus de substitution assurera le trajet, ce qui engendrera un rallongement de parcours de 15 minutes. https://maligneh.transilien.com

VIE PRATIQUE

Retirer de l'argent chez les commerçants

Une directive européenne sur les services de paiement entrera en vigueur le 13 janvier et permettra aux commerçants de fournir des espèces aux clients lors des paiements par carte. Ce service facultatif est communément appelé « *cashback* ». Ainsi, via le terminal bancaire, le client pourra choisir l'option « *retirer de l'argent* » et indiquer le montant souhaité. Le commerçant donnera alors la somme demandée en liquide, et sans aucun frais. A priori, aucun engagement d'achat dans le commerce ne sera nécessaire pour procéder au retrait d'argent. Les commerces équipés pourront distribuer une somme maximum de 60 euros par client.

LA PLANTE AUX FLAMANDS

DES SOLUTIONS À TROUVER POUR LIMITER LA VITESSE

Le maire Alain Lorand et son équipe municipale avaient donné rendez-vous aux habitants du quartier de la Plante aux Flamands samedi 25 novembre.

Les carrefours de la rue des Deux Piliers font l'objet de crispations chez les riverains.

Une fois n'est pas coutume, le premier point noir de cette visite de quartier hivernale, dont le départ se situait devant le groupe scolaire rue des Deux Piliers, était la vitesse des véhicules. Les deux intersections avec des « stop » sont l'objet de toutes les crispations chez les riverains. En effet, les élus constatent, entre autres, que les automobilistes ne respectent pas toujours les arrêts ou se déportent aisément des coussins berlinois qui, du coup, ne font plus office de ralentisseur. Ils remarquent aussi qu'ils appuient sur le champignon pour espérer passer au feu vert au pont SNCF, pour se rendre à Sarcelles.

Dans ce quartier très fréquenté aux heures de pointe, il ne peut, hélas, y avoir de réponses immédiates faites aux riverains. Malgré quelques propositions émises ce matin-là – mise en sens unique d'une rue, plateau surélevé… –, les élus souhaitent entamer une vraie réflexion autour des sens de circulation et voir, en parallèle, ce qui peut permettre de réduire encore plus la vitesse des automobilistes.

Dans ce parcours de visite de quartier qui empruntait la rue Charles Perrault – notamment –, les habitants souhaiteraient que les piétements en béton, au pied des arbres du parking le long des écoles maternelles, puissent être enlevés. En effet, avec la déformation du sol due aux racines des arbres, ces derniers endommagent les portières des voitures, si on manque de vigilance.

La suite du parcours a emmené le petit groupe derrière le parc Jacques Brel, dans les petites allées adjacentes à l'allée du Professeur Dubos. Un petit quartier « *so british* » où l'atmosphère semble agréable, puisque aucun souci n'a été souligné ce jour. Seules quelques voitures ventouses sur le parking Manet ont été signalées à la Police municipale.

MARCHÉ DE NOËL À LA RÉSIDENCE DES SENIORS

La résidence Charles de Foucauld a lancé les festivités de Noël avec son traditionnel marché. Les visiteurs ont certainement trouvé leur bonheur avec les pochettes à messages rigolos, les confitures faites avec amour par la présidente de l'association Art de vivre ou les délicieux chocolats d'un artisan d'Andilly.

ANTICIPER LE MODE DE GARDE POUR SON BÉBÉ

Samedi 25 novembre, le RAM L'Amaryllis a organisé sa deuxième rencontre parents / assistantes maternelles de l'année dans ses locaux pour favoriser la mise en relation entre les parents en recherche d'un mode d'accueil de leur futur enfant et les professionnelles de la petite enfance qui offrent des places.

UN RECORD PULVÉRISÉ

Plus de 45 000 euros, c'est la somme collectée par le Téléthon Saint-Brice. De nombreux événements ont ponctué le mois de décembre, en plus du week-end national. Des nouvelles animations ont vu le jour cette année, comme le cross fit, le tournoi de jeux en ligne ou le fil rouge 24 h de tennis.
La médaille de la Ville a été remise à Michel Taillez, qui quitte la présidence du Téléthon après vingt ans de bénévolat au grand cœur. Félicitations à tous les acteurs de cette réussite historique !

UN P'TIT VIN CHAUD POUR SE RÉCHAUFFER…

Le traditionnel marché de Noël, installé sur la place Gallieni, était l'occasion de se retrouver en famille pour un moment convivial. Produits de fêtes et bonne humeur étaient au rendez-vous. La ferme et ses animaux ont rencontré un beau succès, tout comme les tours en calèche dans la ville. Vous avez aussi aimé les géants de l'Association Portugal du Nord au Sud, venus défiler sur le marché. Dans le froid de l'hiver, le vin chaud et les crêpes ont été bien appréciés !

L'ESPRIT DE NOËL EN KIMONO

La Coupe de Noël interclubs pour les babys, poussins et pupilles M/F, organisée par le Tsuki karaté club le 10 décembre, a rassemblé plus de 250 enfants, pour le plus grand plaisir des parents. Une vraie réussite pour le club qui profite avec plaisir du complexe Lionel Terray, mis à disposition par la Ville.

UN AIR DE CIRQUE À NOËL

Bouldi et Bouldo, deux marionnettes facétieuses, ont entraîné 561 écoliers dans leur univers festif à l'occasion du spectacle de Noël offert par la Municipalité aux enfants des écoles maternelles les 14 et 15 décembre au théâtre Silvia Monfort.

AU CHŒUR DE LA MUSIQUE...

L'ensemble vocal Brice Chœur, accompagné des musiciens du conservatoire, a offert au public un voyage aux quatre coins du globe samedi 16 décembre. Entre chants arménien, turc et tzigane, la magie était bien présente en cette période de Noël.

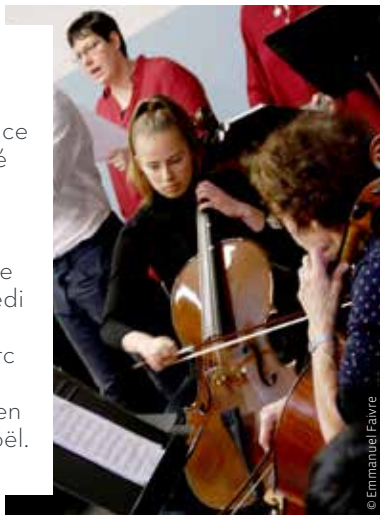

© Emmanuel Faivre

LA MAGIE DE NOËL DANS LES YEUX DES PETITS

Toutes les structures de la petite enfance ont organisé des festivités pour les enfants et leurs familles durant le mois de décembre. Avec ou sans Papa Noël, ces instants ont permis de partager de beaux moments tous ensemble.

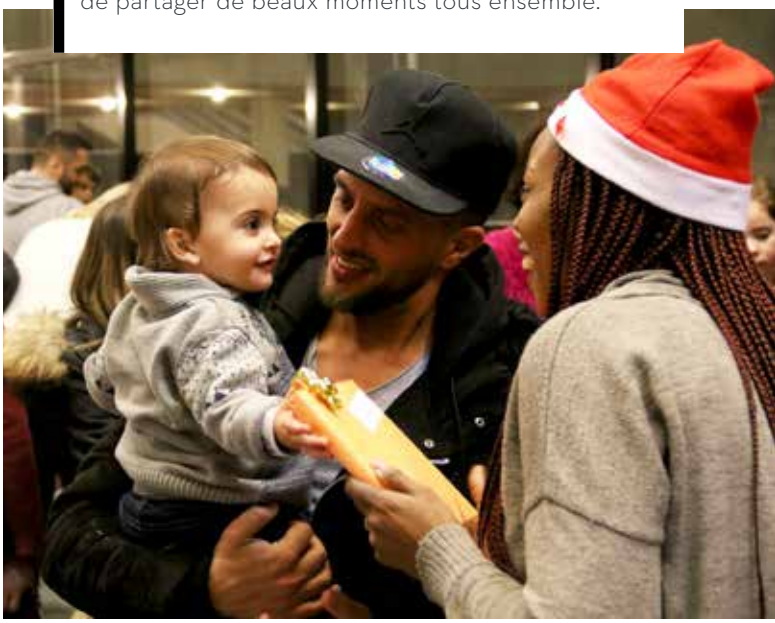

NOËL SE FÊTE CHEZ LES SENIORS

Le traditionnel repas de Noël à la résidence seniors Charles de Foucauld s'est déroulé dans une ambiance festive. Ce moment convivial rassemblait, entre autres, les responsables AGEFO dont Patricia Borget, nouvelle directrice de la structure, Monsieur le Maire Alain Lorand, accompagné de Nathalie Gontier, conseillère municipale déléguée aux personnes âgées, l'ensemble du personnel, les résidents et leurs familles.

VIE POLITIQUE

EXPRESSION DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

LA DÉTERMINATION ET LA PATIENCE…

À notre grand regret, depuis le 22 février 2017, dans le cadre du plan préfecture nouvelle génération, notre Ville ne pouvait plus délivrer les cartes nationales d'identité (CNI). Depuis lors, la majorité n'a eu de cesse de se battre lors de longues négociations avec l'État pour pouvoir délivrer de nouveau les CNI. Nous avions d'ailleurs alerté le nouveau député de notre circonscription, Dominique Da Silva.
La bonne nouvelle étant arrivée fin novembre, notre commune pourra les délivrer ainsi que les passeports biométriques au cours du premier trimestre 2018. Ces démarches se feront à l'Espace accueil (16 rue Pasteur – derrière la Poste).
Nous tenons à remercier les nombreux habitants qui se sont mobilisés en signant la pétition, un poids non négligeable dans l'aboutissement de nos démarches.
Nous excusons ceux qui, un peu trop vite, passent leur temps à commenter notre gestion soi-disant catastrophique.
La preuve en est ! N'écoutons pas les ragots. Il est plus facile de parler que d'agir !

AVEC LA PERSÉVÉRANCE…

Même si la Ville n'a pas réussi à obtenir une deuxième fleur, elle garde sa première. Tout a été mis en œuvre par les Services Techniques et notamment les espaces verts pour prétendre au prix mais malheureusement, ce ne sera pas pour cette année. Cette labellisation comprend de nombreux critères dont entre autres : la motivation, la valorisation de la commune par le végétal et le fleurissement, les moyens de gestion pour entretenir le patrimoine en respectant la biodiversité et les ressources naturelles (eau), les actions pour embellir le cadre de vie (entretien de la voirie, le mobilier urbain, la propreté…)…
La marche était un peu haute en 2017 mais la Ville retentera sa chance pour obtenir sa deuxième fleur en 2020. La persévérance étant notre maître mot, nous relèverons ensemble le défi !

… VIENT LA RÉUSSITE COLLECTIVE

Une réussite magistrale pour notre Téléthon qui, cette année, a récolté plus de 45 000 euros. Nous félicitons tous les bénévoles et tous les Saint-Briciens ayant participé à cette grande manifestation. BRAVO à toutes et à tous.
La majorité et moi-même vous souhaitons une excellente année 2018 pleine de bonheur, de réussite et surtout de santé !

Groupe de la majorité municipale avec A. Lorand

RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ DES COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX SUR

saintbrice95.fr

EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

(Article L2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales qui limite le contenu du bulletin à la diffusion d'informations « sur les réalisations et la gestion du conseil municipal… »).

Une motion lourde de conséquences pour Saint-Brice sur le plan des finances surtout en ces temps de disette…

Saint-Brice, alors membre de la Communauté de communes de l'Ouest de la Plaine de France, avait transféré il y a quelques années ses équipements sportifs à la CCOPF avant de fusionner avec la CAVAM, devenant la communauté d'agglomération Plaine Vallée. Aussi, la CAPV a décidé de restituer les équipements sportifs (tennis, terrain synthétique et vestiaires de la Solitude, le COSEC, Lionel Terray) à Saint-Brice. Prétextant le manque de moyens financiers, l'intercommunalité n'a pas assuré l'entretien, laissant ces équipements, pour certains, dans un état de quasi-abandon. Aujourd'hui, les estimations les plus optimistes laissent présager 1,2 à 1,4 M€ de travaux de remise en état. Nous craignons que ces montants soient volontairement sous-estimés. Il est loisible de rappeler que Saint-Brice n'a eu que peu de retours de services au vu de l'importance de sa contribution financière depuis des années à l'intercommunalité. Domont, au contraire, a su aisément tirer parti de l'intercommunalité, refaisant notamment à neuf ses équipements sportifs…
Comment expliquer un tel fiasco sinon par l'absence totale d'implication du Maire et des élus de la majorité qui, siégeant à la CAPV, n'ont jamais défendu les intérêts de Saint-Brice.
De même, le développement économique de notre ville est en perte de vitesse avec les grands projets structurants à Groslay (ZAC de 24 000 m²) et d'Ézanville en plus de l'agrandissement du centre commercial de Moisselles.
Mais que font M. Lorand et son équipe ? Rien ou presque, Aucun dossier, Aucune initiative. Pas davantage d'anticipation de l'avenir… et des années précieuses perdues qui, en définitive, coûteront cher aux Saint-Briciens… et laisseront notre ville enclavée entre des territoires en plein essor. Reprendre la main au sein de l'intercommunalité et sortir de cet état de léthargie, tel est le projet que nous défendons avec force depuis des années pour rendre à Saint-Brice sa place de leader au sein de la CAPV.
Que cette nouvelle année soit pour chacun porteuse d'espoir, d'amitié et de solidarité.

Didier Arnal, Nicole Chalard, Marc Guyot, Michel Moha, Frédérique-Jeanne Besson, Maxime Yabas
(Groupe Bien vivre à Saint-Brice / LREM)

PRATIQUE

CARNET

Naissances
Pablo BARREIROS, le 25 octobre
Donna GUIMESE, le 29 octobre
Isis BALDARA GABA, le 2 novembre
Victor DIRIL, le 5 novembre
La Ville adresse ses sincères félicitations aux parents.

Mariages
Vladia NUYTTENS et Camille AVIAS, le 25 novembre
Evelien ZIOLKOWSKI et Souad SANNAK, le 9 décembre
La Ville adresse ses vœux de bonheur aux jeunes mariés.

Décès
Jean-Michel RENARD, 80 ans, le 14 octobre
Ilana HEZEZ, 13 ans, le 26 octobre
La Ville adresse ses condoléances aux familles.

NOTEZ-LE

Ramassage des ordures ménagères :
Les bacs doivent être sortis le jour même de la collecte avant 12 h. Dans le cas contraire, les riverains s'exposent à une verbalisation.
- les rues bleues : jeudi après-midi
- les rues rouges : lundi et jeudi après-midi

Ramassage des déchets recyclables :
lundi matin

Ramassage des déchets verts/sapins :
mardi 9 janvier

© AdobeStock

Ramassage des gros volumes :
- axe ouest de la RD 301 : lundi 15 janvier
- axe est de la RD 301 : mardi 16 janvier

Merci de sortir vos déchets la veille à partir de 19 h.

CONSULTATIONS GRATUITES À LA MAISON DES ASSOCIATIONS

- d'avocats sans rendez-vous de 9 h 30 à 11 h 30 : mardi 6 février
- de notaires sans rendez-vous de 9 h à 11 h 45 : mardi 6 mars

ENVIE DE SORTIR ?

Retrouvez l'actualité du cinéma de Domont sur www.domontcinema.fr

DOMONT CINEMA

Création M
Votre salon de coiffure

Nouveauté
Service barbier

Isabelle et son équipe
vous accueillent

Mardi, Mercredi 9h-12h et 14h-19h
Jeudi 9h-12 et 14h-20h
Vendredi 9h-19h / Samedi 9h-18h30

01 34 38 09 43

59, rue de Paris - 95350 Saint-Brice-sous-Forêt

ARTISANS, COMMERÇANTS,
ENTREPRENEURS

Pour communiquer dans SAINT-BRICE MAGAZINE

Votre régie publicitaire HSP

vous conseille pour vos insertions et créations publicitaires
01 55 69 31 00
perinet@hsp-publicite.fr

Collège du Luat

COLLEGE PRIVÉ SOUS CONTRAT

INTERNAT FILLES ET GARÇONS
DEMI-PENSION ET EXTERNAT

OUVERTURE SEPT. 2018:
CM1 - CM2 BILINGUE

Château du Luat, 95350 Piscop
01.39.94.45.76
www.collegeduluat.com

À QUOI SERT LE RECENSEMENT ?

Insee

Recensement de la population

C'EST GRÂCE AUX DONNÉES COLLECTÉES QUE L'ON PEUT CONCEVOIR ET RÉALISER LES PETITS ET LES GRANDS PROJETS QUI VOUS CONCERNENT

→ POUR L'ÉTAT

Définir les politiques publiques nationales

→ POUR LES COMMUNES

Établir la contribution de l'État au budget des communes

Décider des équipements collectifs et des programmes de rénovation

Définir le nombre d'élus au conseil municipal

→ POUR LES ENTREPRISES ET LES ASSOCIATIONS

Ouvrir de nouveaux commerces
Construire des nouveaux logements

Pour l'ensemble de la population

Carrefour Saint-Brice

toute l'équipe de votre Hypermarché Carrefour vous souhaite une

à partir du **MERCREDI 10 JANVIER 2018**

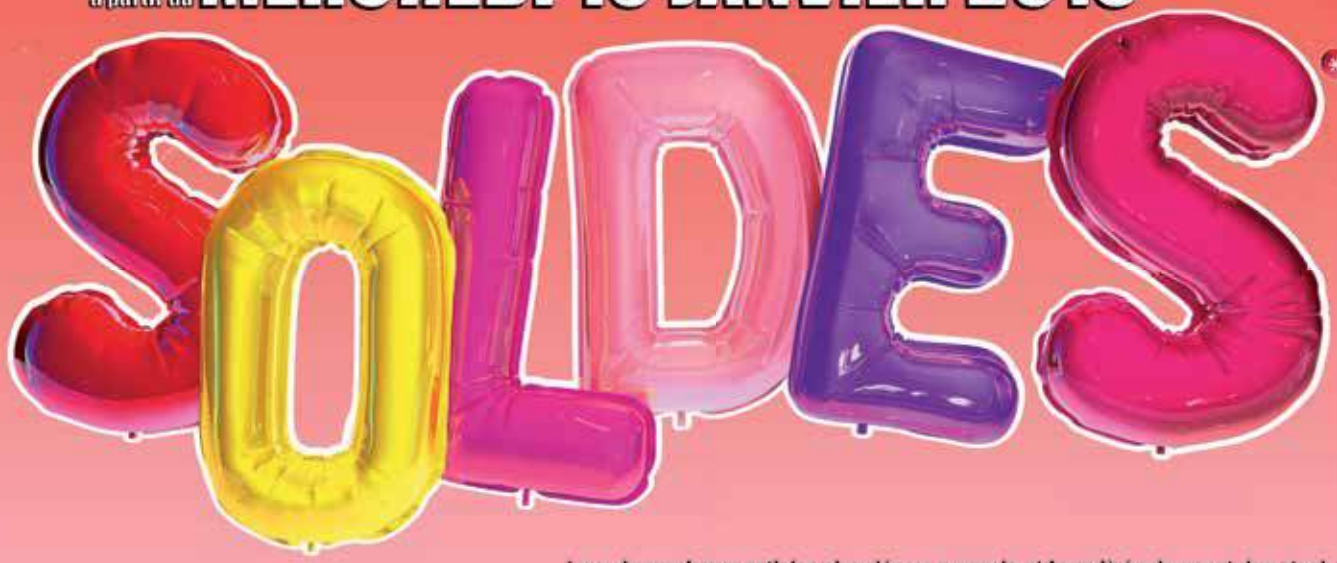

* sur de nombreux articles signalés en magasin et jusqu'à épuisement des stocks.

OUVERTURE EXCEPTIONNELLE

DIMANCHE 14 JANVIER

de 9h à 19h

Carrefour drive | Carrefour Services | Carrefour Voyages & Spectacles | banque et assurance | 24/24

20, Avenue Robert Schuman. 95350 Saint-Brice S/s Forêt

Carrefour j'optimisme